**Construction Blueprint**

2019-2022

**UNE APPROCHE STRATÉGIQUE SECTORIELLE POUR COOPÉRER EN MATIÈRE DE COMPÉTENCES DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION**

Phase 2 (WP2)

**Statu Quo et stratégie sectorielle en matière de compétences**

**PRODUCTION 3. STATU QUO SUR LES COMPÉTENCES SECTORIELLES**

Ce rapport montre « l’état de l’art » actuel des compétences sectorielles de l’industrie de la Construction, et présente : l’écart entre les compétences actuelles et les besoins en compétences futurs, l’estimation du nombre de travailleurs devant être formés en fonction de leurs profils professionnelles ainsi que les mesures, recommandations et actions pour le déploiement du projet.

*Rapport complet (en anglais) disponible sur :*

<http://constructionblueprint.eu/wp-content/uploads/2020/02/D4.-Roadmap-and-Action-Plan.pdf>

**CONTENU**

[Introduction 2](#_Toc57818061)

[Méthodologie 2](#_Toc57818062)

[Conclusions par domaine clé d’intervention 2](#_Toc57818063)

[Les obstacles identifiés 4](#_Toc57818064)

# Introduction

Dans le cadre du WP2, piloté par Formedil (Italie) et Sataedu (Finlande), les partenaires ont contribué à trois différentes tâches destinées à recueillir des informations sur les aspects permettant de façonner une première approche pour l’élaboration d’une stratégie sectorielle des compétences.

La première étape, l'analyse PESTLE, définit les facteurs politiques, économiques, sociaux, technologiques, juridiques et environnementaux susceptibles d’avoir un impact sur les compétences dans le secteur. La deuxième étape consiste à examiner le « Statu Quo », pour dresser le tableau et l'état des lieux du secteur de la construction dans les pays concernés. Enfin, la conception d'une stratégie sectorielle en matière de compétences, qui constitue la troisième étape, comprend un plan d'action stratégique ainsi qu’une feuille de route à suivre tout au long du projet et au-delà de sa finalisation.

# Méthodologie

Tous les partenaires, à l’exception du Portugal et de la Pologne, ont contribué à la rédaction de ce rapport du « Statu Quo » en fournissant des éléments sur les volets suivants :

* La description générale et les statistiques du secteur de la construction ;
* Les domaines clés d’intervention : numérique, économie circulaire et efficience énergétique ;
* Les déficits en compétence et les besoins en formation ;
* Les contraintes, distinguées par thématiques (politique/législatif, économique/social, structurel, éducatif).

# Conclusions par domaine clé d’intervention

*Le numérique*

Bien que tous les pays se soient focalisés sur le BIM concernant la numérisation de l'industrie de la construction, celle-ci va bien au-delà et couvre d'autres technologies numériques telles que les robots, l'automatisation, les imprimantes et scanners 3D, etc. Une numérisation réussie du secteur pourrait d’ailleurs être obtenue en combinant le BIM avec ces autres technologies.

Sur la base des rapports nationaux, on peut considérer que le numérique ne se déploie pas au même rythme dans la construction et dans les autres secteurs, qui s'adaptent plus rapidement aux défis technologiques. Même si, par le biais d’initiatives nationales, des efforts sont menés par les États membres de l'UE pour satisfaire aux exigences européennes, une pression supplémentaire devrait leur être portée afin de mettre davantage l'accent sur la numérisation lorsqu’ils mettent en œuvre leurs plans d’action.

L’actualisation des compétences numériques des salariés de la construction est également mentionnée par certains pays dans leurs rapports. Des programmes de formation au numérique efficaces devraient être inclus dans les systèmes de formation nationaux afin de garantir que les compétences des salariés soient adaptées à leurs fonctions.

Enfin, il ressort une très faible demande pour les outils numériques dans les entreprises de construction, notamment les PME. Par conséquent, la promotion de l'utilisation de ces outils et de leurs nombreux avantages en termes de rentabilité devrait être encouragée.

*L’économie circulaire*

Dans chaque pays étudié, l'économie circulaire est considérée comme l'un des principaux facteurs identifiés dans les programmes conçus pour le secteur de la construction. Des initiatives nationales ont été engagées afin de répondre à cet enjeu, même s’il existe peu de données fiables disponibles concernant la production de déchets.

En tout état de cause, certains pays ont fait preuve de belles avancées. Ainsi, en Allemagne, la loi sur l'économie circulaire se concentre principalement sur la gestion des déchets tout au long du processus. Une gestion similaire est également envisagée dans d'autres initiatives nationales, avec un taux élevé de recyclage des matériaux de construction comme en Lituanie ou en Espagne par exemple.

Néanmoins, le manque de compétences spécifiques relatives à l'économie circulaire dans le secteur de la construction reste communément admis. Les systèmes de formation nationaux devraient donc inclure une formation à la gestion des déchets, ainsi que des informations précises sur l’impact des produits de construction sur l’environnement.

*L’efficience énergétique*

L'efficience énergétique constitue un autre enjeu en matière de compétences dans le secteur de la construction. De nombreuses initiatives européennes en cours d'élaboration soulignent la nécessité d'une éducation et d'une formation continues sur l'efficience énergétique et les énergies renouvelables dans les bâtiments.

Tous les pays partenaires ont transposé la réglementation européenne en matière de performance énergétique des bâtiments, à savoir les directives 2010/31/UE et 2018/844/UE. De plus, tous ont adopté des lois et règlements pour les mettre en œuvre.

Dans tous les pays partenaires, des formations sont développées pour les consultants, techniciens et salariés sur la construction de bâtiments NZEB (Nearly Zero Emission Building) et l'efficience énergétique, bien qu’on constate un manque de main d’œuvre dans ce domaine.

*Les déficits en compétences et besoins en formation*

Les rapports des pays partenaires révèlent que les progrès technologiques apportent un certain nombre de nouvelles pratiques susceptibles de modifier le paysage du secteur de la construction. L'utilisation et le mélange des matériaux évoluent et, par conséquent, augmentent la demande de compétences spécifiques. Les compétences techniques s’avèrent également très utiles hors chantier et pour certaines missions, telles que la conception assistée par ordinateur. De plus, le changement climatique rend clairement l’efficience énergétique d’autant plus nécessaire. C'est pourquoi le développement de bâtiments dits "verts" et la gestion durable des déchets ont émergé. Le secteur énergétique sera également un moteur important en termes de demande en compétences pour les travailleurs de la construction.

L'analyse du rapport a montré dans les pays partenaires que :

* Il n'y a pas suffisamment d'artisans qualifiés ;
* Il existe des déficits en compétences dans tous les métiers du bâtiment ;
* Il y a un manque de candidats en apprentissage.

Chaque pays convient que, pour surmonter ces obstacles, il faudrait développer des formations plus étroitement liées à l'activité économique en question, notamment pour augmenter le nombre de salariés moyennement et hautement qualifiés.

La disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et l'acquisition de nouvelles compétences sont des défis relevés par l’ensemble des partenaires.

Le manque de compétences dans le secteur pourrait être identifiés dans les principaux domaines suivants :

* TIC - Numérisation, par exemple BIM ;
* Les travaux verts et écologiques, par exemple, l'efficacité énergétique, les systèmes d'énergie renouvelable, la construction en bois, le recyclage, les nouveaux matériaux et la réutilisation des déchets de construction ;
* La sécurité et la santé du travail, particulièrement importants pour les nouveaux risques émergents dans les activités de construction écologique et les travaux de numérisation ;
* Le savoir-être, tel que la communication entre employés ou le travail en équipe, est nécessaire.

# Les obstacles identifiés

*Politiques et juridiques*

En Belgique, le coût élevé du travail rend les entreprises moins compétitives sur le marché international. En Finlande, la planification (zonage) est lente et inflexible. En France, l'absence d'un soutien public fort et stable restreint les investissements. En Allemagne, la différence entre, d’une part, les exigences des entreprises et, d’autre part, les compétences des jeunes diplômés est trop importante. En Grèce, les rabais excessifs sur les appels d'offres posent problème dans les marchés publics. En Irlande, le manque d'incitations de la part du gouvernement, les coûts de licenciement des apprentis et les obligations législatives sont trop lourds pour les entreprises. En Italie, il manque des mesures dédiées spécifiquement à la rénovation urbaine. En Lituanie, les initiatives numériques manquent de soutien politique. En Slovénie, pour obtenir les prix les plus bas dans les appels d'offres de construction, on sélectionne des prestataires de construction originaires de pays tiers. En Espagne, le cadre juridique limite les possibilités de financement des projets de rénovation.

*Économiques et sociaux*

En Belgique, le taux élevé de TVA pour les travaux de démolition et de reconstruction sont des obstacles à la rénovation des bâtiments. En Finlande, la disponibilité de la main-d'œuvre diminue. En France, les entreprises éprouvent des difficultés à libérer les employés pendant quelques jours pour des formations en présentiel. En Allemagne, il est difficile d'attirer les jeunes vers les emplois de la construction. En Grèce, la chute du financement bancaire et des revenus des ménages pose problème. En Irlande, on constate un manque de compétences dans l'ensemble des métiers de la construction. En Italie, une forte contraction du crédit empêche tout renforcement des entreprises. En Lituanie, les principales difficultés identifiées sont l'augmentation des coûts de construction et le manque de main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée. On retrouve le manque de main-d'œuvre qualifiée en Espagne également. Enfin, en Slovénie, le secteur se définit par une faible productivité.

*Structurels*

En Belgique, la fragmentation du secteur de la construction entraîne un manque de collaboration entre les architectes et les entreprises. De même, en France, l'organisation par métiers du secteur de la construction sera remise en question dans les années à venir. En Allemagne, il n'existe pas de processus unique et standardisé pour développer le numérique dans les entreprises. En Italie et en Espagne, le secteur de la construction est caractérisé par un très grand nombre de petites entreprises non structurées et de PME.

*Éducatifs*

En Finlande, en raison de la structure hiérarchique de l'enseignement, les écoles professionnelles traditionnelles ne sont pas très flexibles. En France, l'orientation des jeunes est principalement basée sur les résultats scolaires. Ainsi, les meilleurs sont dirigés vers l’enseignement général, tandis que les « moins bons » sont orientés vers la formation professionnel. En Allemagne, les formations dans les métiers MINT (mathématiques, ingénierie, sciences naturelles et technologie) devraient être renforcées. En Irlande, on constate un manque d'investissement des employeurs dans les centres de formation. En Italie, les programmes éducatifs devraient être plus pratiques et pas seulement théoriques. En Lituanie et en Slovénie, également affectées par le nombre restreint de jeunes dans les centres de formation, de nombreux salariés qualifiés recherchent d'autres emplois. En Espagne, la plupart des salariés de la construction ont échoué dans leurs études et l'accès des travailleurs indépendants aux formations subventionnées est difficile.